




CROTTET

Au 20^{ème} siècle

Sa vie quotidienne, ses joies et ses peines



La Bresse Illustrée
CROTTET (Ain) — Le Bourg

Commune du Canton de Pont-de-Veyle - 732 habit.
Chemins-de-fer E. S. E. - A 3 km. de la gare P. L. M.
de Pont-de-Veyle - Château de Laumusse
Pont-levis de Genod - Pays de culture et d'Elevage

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
DE CROTTET



009680 0134

RETROSPECTIVE

Crottet a rapidement évolué au cours des soixante dernières années, abandonnant ainsi progressivement son caractère essentiellement rural.

En effet de 664 habitants en 1954, sa population aura quasiment triplé à l'issue de la présente décennie et le nombre d'exploitations agricoles sera passé d'environ une centaine à 3 ou 4 !

Il nous a semblé utile de fixer certains clichés tant visuels qu'écrits pour la postérité, supports de l'histoire et du quotidien de Crottet vécus par nos aînés.

Leur contenu rappellera, à certains, nombre de souvenirs et éclairera d'autres sur les vertus qui étaient inculquées via le mode de vie existant dans cette période tant à l'école que dans la vie quotidienne.

Ce modeste opuscule devrait être suivi en 2015 d'une autre parution portant sur deux autres thématiques propres à l'histoire de Crottet dont les recherches s'affinent et la rédaction est en cours.

Nous adressons nos remerciements à Raymond DESPLANCHES qui a initié la présente parution en décrivant de façon méthodique la vie, les traditions et les événements de la décennie 1940-1950.

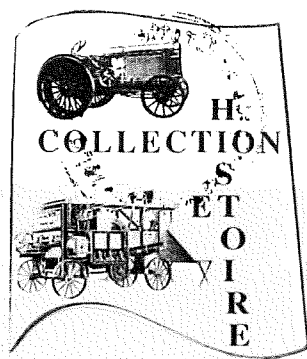
Nous y avons adjoint des extraits de récits rédigés par Raymonde GONDCAILLE et qui nous ont été aimablement confiés par sa famille et Janine CHAMBARD.

Nous remercions enfin nos annonceurs qui ont contribué à une efficace diffusion des témoignages.

*Georges PONCIN
Paulette SEIGNE*

Septembre 2014

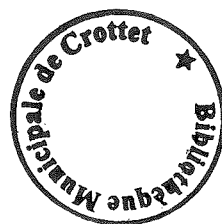
Sous l'égide du Club Collection & Histoire de CROTTET

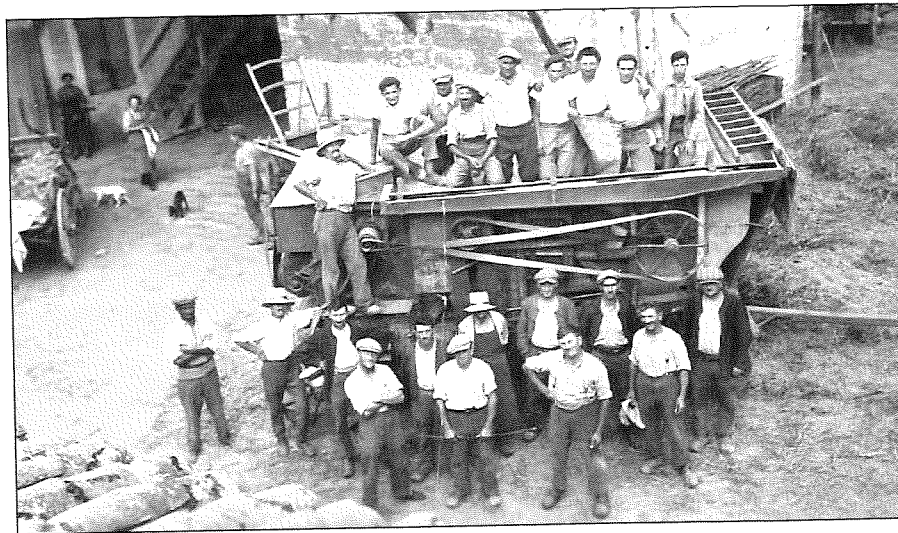




CROTTET

EVENEMENTS & COUTUMES





Scène de battage chez Joseph JOLY à Chavannes vers 1937

LE BATTAGE DE LA MOISSON

Jusque dans les années 1960, avant l'arrivée des moissonneuses-batteuses, le battage de la moisson récoltée avait lieu dans les fermes. A l'époque la commune comptait 78 fermes. Les entrepreneurs de battage s'installaient successivement dans chaque maison pour battre la récolte.

En moyenne deux fermes étaient passées dans la journée, parfois trois. Pour accomplir ce travail il fallait environ une vingtaine d'hommes qui assuraient chacun un poste bien défini. Les voisins s'entraidaient réciproquement.

Après chaque séance un copieux repas était servi à toute l'équipe. Le fermier qui battait en fin de journée voyait parfois le repas de la soirée se prolonger ; dans la bande d'hommes se trouvaient toujours quelques conteurs et des chanteurs.

Il y avait souvent deux ou trois filles du village venues aider la fermière à la préparation du repas qui, elles aussi, mettaient l'ambiance avec une petite chansonnette.

La soirée se terminait assez tard, vers 22 heures. Il fallait rentrer se reposer ; le lendemain la journée commençait très tôt, vers 5 heures.

LES DEBUTS DE LA CANTINE SCOLAIRE VERS 1926-1927

La cantine était ouverte à partir des mois d'hiver et jusqu'au printemps ; il y avait seulement « la soupe ». Les parents d'élèves fournissaient à tour de rôle le bois pour la cuisson et les légumes nécessaires à la fabrication de la soupe. Certains fournissaient des pommes de terre, d'autres des haricots secs ainsi que poireaux, choux, carottes, navets et beurre. La soupe était cuite dans une immense chaudière en fonte.

Les premières années le service était assuré par une jeune fille de 16 ans. A partir de 1929 c'est Marie LOUP (devenue Marie ROBIN - récemment décédée à l'âge de 100 ans) qui cuisinait la soupe et ceci jusque dans les années 1936/1937. Le modeste repas était servi dans des assiettes métalliques. La table était installée avant chaque repas sur des tréteaux dans le fond de la salle de classe. Cette tâche était assurée par les garçons tandis que les filles distribuaient les assiettes.

Par la suite, dans les années 1945, un repas plus complet était préparé.

Raymond DESPLANCHES

LES BERGERS DE LA PRAIRIE AU 20 ème SIECLE

Chaque été après l'enlèvement des foins qui correspondait à quelques jours près avec les grandes vacances scolaires, certains enfants allaient « garder les vaches ».

Les 300 hectares de la prairie appartiennent à des propriétaires privés, ce qui donne lieu à la vaine pâture autorisée aux habitants de la commune.

Le berger « type » était équipé d'une corne d'appel afin d'avertir de son arrivée à proximité de chaque ferme pour qu'elle lâche son troupeau ; un berger gardait le bétail de plusieurs fermes et sur la commune, il y avait deux troupeaux de 150 têtes chacun environ, un côté Villeneuve et un côté Chavannes. A remarquer que l'on aurait dû les appeler « vachers » car ils gardaient des vaches et non des moutons.

Le berger partait très tôt le matin et pour la journée ; il emportait donc son repas et sa boisson dans une musette de toile confectionnée par sa maman. Pour s'asseoir momentanément pendant le gardiennage et éventuellement s'abriter d'une averse, il avait un gros sac de jute ayant contenu du grain, roulé et tenu avec une ficelle qu'il portait en bandoulière comme sa musette.

Le grand troupeau arrivé à la prairie, c'était une quinzaine de bergers environ réunis ; là commençait tout en surveillant l'ensemble du bétail, diverses activités entre copains.

Les plus grands (13-14 ans) étaient les « chefs » ; ils désignaient à tour de rôle pour aller faire « retourner » les vaches si elles dépassaient une certaine limite. Les premiers jours de gardiennage, la coutume était de construire une cabane en branchage à cheval sur un fossé à sec ; en effet, les bords de ce fossé servaient de banquette.

Il faut noter que chaque berger était muni d'un couteau « multifonctions » ; les plus adroits sculptaient des bâtons, d'autres ingénieux construisaient un four en terre dans lequel ils faisaient cuire des pommes de terre... Une petite équipe allait « chaparder » dans les champs les plus proches de la prairie quelques tiges de chanvre qu'ils teillaient afin de se corder un fouet.

De temps en temps, c'était la corvée de bois mort pour alimenter le feu dans lequel cuisaient quelques épis de maïs au lait. Les plus « costauds » grimpaient à la cime d'un arbre pour y installer une balançoire en fil de fer à laquelle nous nous tenions à la force des bras.

Le repas de midi était pris plutôt vers 10 h 30 ; chaque berger étendait son sac sur le sol et sa serviette dans laquelle était enveloppé son pain. Le menu très simple se composait souvent d'un morceau de rôti froid ou de lard, une gamelle de pommes de terre ou une omelette froide, fromage, chocolat, fruit, le tout arrosé d'une bouteille d'eau rougie au vin (il n'y avait pas de glacière). Le repas terminé, il fallait attendre 1 h 30 à 2 h pour la digestion (il n'y avait pas de montres !) ; c'était le soleil et le passage des trains qui guidaient le temps...

Arrivait le moment de la baignade dans la Veyle ; deux ou trois bergers ne se baignaient pas en même temps que le reste du groupe afin de veiller sur le troupeau. Tous les enfants qui ont exercé cette fonction ont appris à nager d'eux-mêmes sur un fagot de joncs ; il ne fallait chercher la marque des maillots de bains... tous étaient dans le plus simple appareil !

Pendant les années de la guerre, au temps des restrictions alimentaires, des enfants de la ville étaient placés dans les fermes et gardaient le troupeau de la maison uniquement pour leur nourriture. Les bergers étaient pratiquement toujours pieds nus pour deux raisons : économie de sabots et courses plus rapides...

Le 29 septembre est le jour de la ST MICHEL, fête des bergers ; à cette occasion ils confectionnaient des colliers de marrons pour décorer les vaches les plus dociles. Ce jour là, les mamans mettaient des friandises dans la musette avec un menu amélioré pour marquer la fête ; c'était un concert de « cornes » accompagné de pétards.

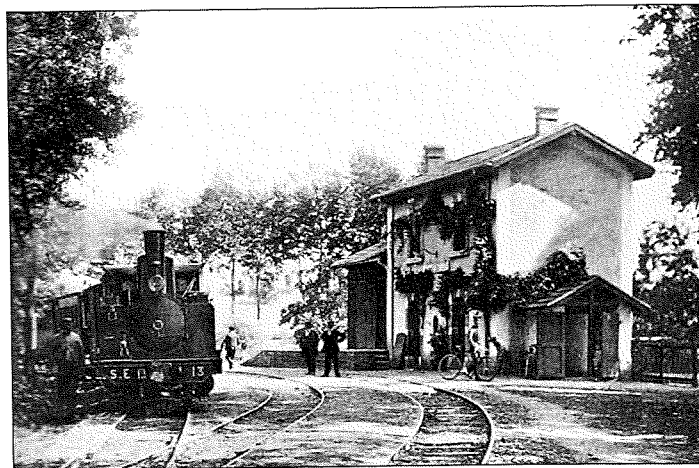
Pour le retour du troupeau en fin d'après-midi, quelques bergers le rassemblait près de la porte de la prairie pour le retour dans les fermes ; en principe les animaux de chaque maison restaient groupés ensemble et rentraient d'eux-mêmes dans la cour de leur propriétaire. En queue du troupeau suivaient une vingtaine de chèvres.

Chaque berger notait journalièrement le nombre de vaches par propriétaire qu'il avait gardées, le prix par tête et par jour était fixé à l'avance. En fin d'année, chaque propriétaire venait payer son berger ; ce pécule servait à acheter un vêtement, d'autres plaçaient la somme sur un livret de caisse d'épargne.

La bande des bergers de la prairie, c'était une certaine forme de colonie de vacances de l'époque ; on apprenait à se débrouiller, se supporter, à s'aimer entre copains, à se subir aussi. C'était la vie en communauté, en quelque sorte l'école de la vie.

Les derniers bergers sont allés à la prairie jusqu'aux années 1969/1970 ; à partir de ce moment la prairie a été clôturée tant en fils électrifiés pour les limites temporaires qu'en barbelés pour les limites fixes.

Raymond DESPLANCHES



Gare du tramway de Crottet – La Samiane
(Actuellement bâtiment Cave du Val d'Or)

Il existait une deuxième gare aux Ormets
(Emplacement du dépôt de gravier)

LE TRAMWAY

Dans une délibération datée du 24 janvier 1889, le Conseil Municipal de Crottet ne s'oppose pas à la création de la ligne projetée mais refuse absolument de prendre part à la dépense.

Mais le 31 mai 1891 le Conseil décide, par esprit de solidarité, de participer à sa construction pour la somme de trois cents francs à la condition expresse d'un arrêt aux « Ormets ».

Mes souvenirs du « TRAM » comme on l'appelait à l'époque : il a rendu de très grands services pour le transport des voyageurs et des marchandises en direction de Replonges, St-Laurent, Montrevel, Pont-de-Vaux, Trévoux, les pèlerinages d'Ars, les foires les plus importantes notamment St-Laurent le 20 mai et à la Toussaint.

Les transactions étaient nombreuses si bien que les wagons à bestiaux, surchargés dans la montée des « Caillets » à Crottet, ne pouvaient grimper ; il fallait reculer pour faire le plein de vapeur et repartir allègrement – c'était bon enfant.

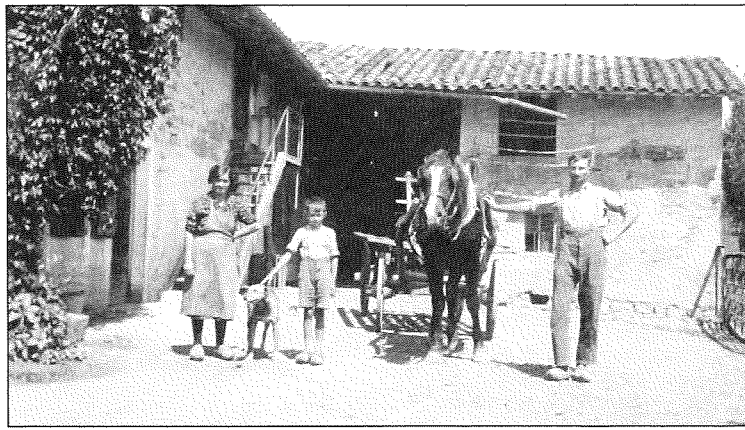
Pendant le trajet les gens se racontaient les nouvelles de la semaine : « on a appris ça dans le tram... »

En direction Pont-de-Veyle, arrêt à la gare Crottet/Pont de Veyle pour repartir par la grande rue en passant sous la tour de l'horloge si bien que le lundi, jour de marché, les forains reculaient leurs bancs pour laisser passer « Sa Majesté ».

Telle était la vie du « tacot » à cette époque ; autre anecdote : je me souviens d'un habitant de Crottet qui racontait avoir fait le pari qu'en partant en courant en même temps que le train de Pont-de-Vaux il arriverait à la gare du « Creux » à Replonges en même temps que celui-ci ; comme le tram allait plus vite mais s'arrêtait dans les gares alors que cet habitant ne s'arrêtait pas il avait gagné son pari.

En 1930 on fait mention de l'abandon du tramway qui par la suite a été remplacé par un service de cars Citroën.

Le tramway vu et vécu en 1920-1930 par Marius Gadiollet



Départ aux champs chez François Rozier (Chavannes)

LISTE DES PAYSANS CULTIVATEURS A CROTTET PENDANT LA DECENNIE 1940-1950

LE BOURG

MANIGAND Francis, René et Georges
COCHET Auguste
LOUP Jean Marie
QUIVET Claude
BROYER Antoine (Tony)
VALETTE Claude
FENOUILLET Francisque
BLOUZARD François

SERVES BASSES – GROS CHENE

ROZIER Jean Claude
COCHET Jean Marie
CHARPIGNY Philibert
DUCAS Louis
BATAILLARD Henriette
ROZIER Antoine
ROBIN Joseph
JANIN Claude
NAVORET Marius

LES BUYRELS – LA GARE

CHAMBARD Maurice
PONCIN Joseph
PONCIN Henri
GUYENNON Jean Marie
PERDRIX Jules

BIEF GODARD - LA VILLENEUVE

CHAMBARD Marcel
MAINGRET Jules
GUILLON Jean Marie
BEGUET Claudius
ROZIER Pierre
DEPLANCHE Clément
MANIGAND Moïse
ROZIER Jacques
BATAILLARD Marguerite et Marie
BROYER Claudine
ROZIER Paul Antoine (Tony)
PONCIN Joseph
DESPLANCHES Léon
CHAFFURIN Victor
LOUP Pierre
BEGUET Alphonse
CATHERIN Benoît
BARDET Pierre
MORIER Jean Marie
BUTURY Léon
LONGEPIERRE Claudius
BERNIGAUD Léon
BORGAT Joseph
NAVORET Tony
BERNIGAUD François
PREVOST Lucienne
VILLARD Joanny
MOREL Marius
NAVORET Charles
HUMBERT Lucien
DESMURGET Jean Marie

L'AUMUSSE - GENOD - ST CREPIN

DALLIN Pierre
BERTHET
PAGNON Raymond
MANIGAND Claudius
BERTHIER (château)
PELLETIER Marcel
RUDE Marius
JUNIER François
POUILLAT Paul
CHAMBARD Henri
REY Alphonse et Delphine
RION Marius

LES CAILLETES

CHAMBARD Albert
GONDCAILLE Louis
COUTURIER François
GUILLARD Barthélémy et Ferdinand
GADIOLLET Marius

LES PIQUANTS - THURIGNAT

BEAUDET Raymond
PONCIN Julien
DESMARY Marie
NAVORET Joanny
MERCIER Clément
GUILLERMIN Léon
PAGNON Joanny

LES BURTINS

ROZIER Michel
VILLARD Léon
RETY Jules
GUILLERMIN Jean Claude

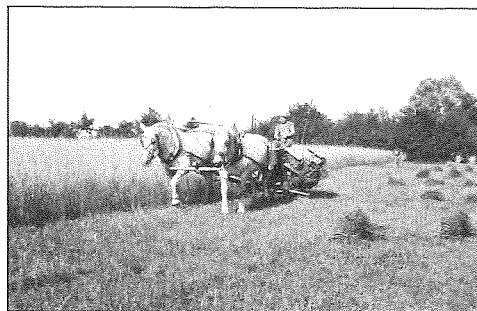
CHAVANNES

CHASSIBOUD François
GREGOIRE Jean Marie
DRUGUET Philibert
CHARVET Léon
CHASSIBOUD Louis
ROZIER François
DAGALLIER Lucien
CARRAGE Maxime
VILLARD Benoît
ROZIER Antoine
VILLARD Louis
MARTIN Jean - Henri - Julie
MARGUIN François
ROZIER Félix
DURAND Marius
REVEL Claudine et Gabrielle
MARTIN Benoît
PONCIN Marius
ROZAND Lucien
BATAILLARD Raymond
PELLETIER Léon
JOLY Joseph

Raymond DESPLANCHES



Foins à « Rippe Neuve » chez Léon Desplanches



Moissons chez Lucien Humbert

INVENTAIRE DES ANIMAUX DE TRAIT à CROTTET PENDANT LA PERIODE 1939-1950

Avant la mécanisation de l'agriculture dans la commune de Crottet pendant la période 1939-1950, on dénombrait 85 chevaux de toutes races : ardennais, comtois, percherons, bretons et bien sûr de diverses couleurs de robes : noires, grises, pommelées, blanches, baies et alezanes.

Quelques fermes possédaient deux chevaux. Les chevaux, avant la guerre de 1939, étaient recensés par l'Armée en cas de réquisition pour équiper les régiments de cavalerie et d'artillerie. En conséquence, tous les ans les chevaux étaient visités par un vétérinaire militaire accompagné de deux officiers.

Pour ce faire, les propriétaires de chevaux les présentaient à une date définie au bourg de la commune ; certains étaient déclarés inaptes, pas de bons pieds ou trop vieux.

Début septembre 1939, à la déclaration de guerre, de nombreux chevaux ont été réquisitionnés et embarqués dans des wagons en gare de Pont-de-Veyle. Certains cultivateurs pleuraient de voir partir leur animal qui était absolument indispensable pour les travaux de la ferme.

Les wagons à bestiaux comportaient dans un encadré :

HOMMES : 40 CHEVAUX EN LONG : 8

Dans les fermes de l'époque le cheval faisait presque partie de la famille ; on le soignait très bien, on lui parlait en français alors que l'on s'adressait aux bœufs et aux vaches en patois.

Sur la commune on dénombrait également 10 paires de bœufs et 21 paires de vaches ; tous ces attelages servaient aux travaux des champs ainsi qu'à certains transports.

En 1944 lors de la retraite des allemands, de nombreux chevaux ont été emmenés par les soldats ; le vendredi soir 1^{er} septembre 1944 peut-être plusieurs centaines de chevaux sont passés par notre commune encadrés par des cavaliers allemands ; un cheval fatigué qui ne pouvait plus avancer était laissé sur le bas-côté et remplacé par un cheval « frais ». Personnellement j'ai assisté à cet affreux spectacle.

Raymond DESPLANCHES



Photo école Crottet 1950

ECOLE DE CROTTET : années 1946 à 1950

Notre école avait pour appellation « Ecole de Garçons », mais elle était mixte. Elle était située dans le bâtiment de la Mairie actuelle. Notre instituteur s'appelait M. THOLLOT.

Il y avait 35 élèves dans la classe avec 4 sections : CM2 et 3 classes de fin d'études.

A 8 h 15, entrée dans la cour de l'école ; les élèves désignés pour le ménage entraient dans la classe et les autres restaient en récréation.

A 8 h 30 on entrait dans la classe et chacun restait debout devant sa place. Le maître vérifiait s'il y avait des absents, puis on entendait : « Assis ! »

Puis c'était la leçon de morale, d'instruction civique ; si un habitant de la commune avait signalé à l'instituteur une sottise ou un manque de respect d'un élève (par exemple : dire bonjour sans enlever son béret pour les garçons), ou une bagarre ou un gros mot, c'était la punition : 100 lignes et même si c'était grave, 10 coups de baguette de noisetier sur les fesses.

Certains élèves avaient la T.S.F. (la radio de l'époque) ; ceux-ci devaient informer les autres de ce qu'ils avaient entendu ou des faits divers appris par leurs parents dans la journée.

Le maître posait la question : « qui a écrit un évènement ou une actualité ? ». Si certains avaient écrits, ils devaient le lire aux autres puis, si la rédaction était intéressante, elle était retenue et servait pour notre journal mensuel L'Echo de la Veyle (car nous avions une imprimerie au fond de la classe et nous échangeons notre journal avec 12 écoles correspondantes).

Les plus grands avaient des devoirs de calcul, des problèmes écrits sur le tableau ; les premiers qui avaient terminé, s'ils le désiraient, travaillaient à l'imprimerie.

L'instituteur s'occupait des plus petits et tout le programme scolaire se déroulait ainsi.

Nous avions une coopérative scolaire qui nous a permis d'acheter l'imprimerie et un projecteur de films que l'on utilisait le samedi matin pour regarder des films sur des explorateurs comme Charcot, Paul-Emile Victor et d'autres.

Pendant les années 1946-47-48-49 nous avons travaillé longuement sur les archives de la commune, ce qui nous a permis de sortir deux numéros spéciaux de notre journal.

Le samedi après-midi c'était la détente : chacun choisissait son truc, mais devait s'occuper.

L'épouse de l'instituteur venait pour donner des cours de couture, de tricot ou de broderie pour les filles qui le désiraient ; mais les filles comme les garçons pouvaient faire du travail manuel. Nous avions un établi, un rabot, des scies et beaucoup d'autres outils pour le bois. On découpait du contreplaqué pour faire des tableaux, des plateaux, des coffrets, des porte-courrier, des porte-brosses, des pantins que l'on pyrogravait, peignait puis vernissait, des bonbonnières, des coquetiers que l'on décorait.

Tous les élèves avaient beaucoup d'estime pour leurs maîtres et leurs maîtresses. C'était pour eux un exemple de réussite : cela les aidait à emboîter le pas de leur vie, à travailler, à être généreux, à être juste pour être respecté.

Rédigé par Raymonde GONDCAILLE



Groupe des conscrits 1946

LES CONSCRITS EN 1946

Les conscrits passaient dans chaque maison de la commune accompagnés de deux musiciens, Maurice Chambard au tambour et Marius Poncin à la clarinette.

L'un portait un drapeau tricolore où était inscrite l'année de la classe. D'autres avaient une canne de tambour-major, des sabres et des haches en bois enrubannés de bleu, blanc et rouge.

Ils vendaient des enveloppes surprises. On pouvait gagner de petits lots ; parfois on avait simplement « bon pour un sourire, une cigarette » et même « bon pour une paire de sous-liés » ; il ne s'agissait pas bien sûr d'une paire de chaussures, mais de deux pièces à trou réunies par une ficelle !

La coutume voulait qu'on leur donne une étrenne pour financer leur banquet.

Après avoir bu et mangé des friandises, ils partaient, dansant le rigodon, chantant et criant « vive la classe 46 ! ».

Les bordes, l'aran ou la rô

Chaque année, à la fin de l'hiver, les conscrits et les jeunes de la commune récupéraient les épines des buissons que coupait le cantonnier, M. Marcel Ridet, ainsi que les broussailles laissées par les cultivateurs qui faisaient leur bois.

C'est par dizaines que des chars apportaient leur chargement qu'ils déversaient et entassaient à la Grande Croix sur un terrain communal pour faire un grand feu de joie.

Le dimanche soir, petits et grands se rassemblaient autour de l'immense tas de bois, l'« aran ». A 20 heures les derniers mariés mettaient le feu au bûcher. Aussitôt les grandes flammes s'élevaient, accompagnées d'une épaisse fumée. Toute l'assemblée formait une ronde autour du brasier en dansant « la danse du tapis ».

A l'intérieur de la ronde un conscrit s'avanc

ait, un petit tapis dans les mains, invitait courtoisement la jeune fille de son choix, s'agenouillait sur le tapis pour l'embrasser, puis la jeune fille à son tour invitait de même le garçon de son choix.

Pour mettre de l'entrain des accordéonistes jouaient et chantaient sans arrêt tandis que les organisateurs remettaient des fourchées d'épines pour ranimer le feu.

De temps en temps circulaient un petit tonneau et des bouteilles.

A la fin, les plus souples essayaient de sauter par-dessus les cendres encore rouges tandis que les cultivatrices faisaient une dernière ronde, un accordéoniste en tête, un œuf dans chaque poche pour avoir beaucoup de poussins et de robustes couvées.

Vers minuit le brasier s'éteignant, tout le monde rentrait gaiement.

Ecrits par Raymonde Gondcaille



Juliette Broyer dans la course à la valise

La vogue de mai 1948

Au milieu de la semaine, à l'étonnement des habitants du village, des forains se sont installés au bourg, ce qui n'était pas vu depuis le début de la guerre. Il y avait des pousse-pousse, un tir, une loterie et un bal monté.

Le lundi, vers 17 heures, les sapeurs-pompiers sous la direction du lieutenant Antoine Broyer dit « Tony » proposèrent des animations : course en sac, course de lenteur en vélo, course au tonneau, course à la grenouille. Il s'agissait d'arriver le premier au but avec une brouette sur laquelle on avait placé une grenouille. On se rappelle encore d'un concurrent qui avait mis la grenouille entre ses dents et l'avait même mangée vivante...

La course à la valise : les concurrentes choisissaient une valise avec des vêtements d'hommes, se déshabillaient pour se vêtir avec les vêtements contenus dans la valise et rejoignaient au plus vite la ligne d'arrivée. Puis c'était au tour des hommes.

Le jeu du pot cassé : le long d'un fil tendu à 3,50 m du sol étaient accrochés cinq pots à lait en terre. Les yeux bandés, les concurrents devaient avec une perche casser les pots. Le joueur était guidé par les spectateurs qui lui criaient « tape ! ». Mais souvent il frappait à côté, dans le vide, ce qui provoquait les éclats de rire. Le contenu des pots était varié : l'un contenait des pièces de monnaie, un autre de l'eau avec un poisson rouge, un autre des plumes, un autre de la farine et le dernier pouvait laisser s'envoler un moineau ou un pigeon. Le but du jeu était d'être mouillé, couvert de plumes ou surpris par l'envol d'un oiseau.

Après des années de tristesse et d'angoisse on s'amusait de peu !!!

La Saint Paul

Saint Paul est le Saint Patron de la commune de Crottet. Sur le registre d'état civil de 1650 il est question de « la paroisse St Paul de Crottet ».

Ce Saint patron était célébré le 25 janvier en même temps que la fête « patronale ».

C'est vers 1843 que le conseil municipal décide de reporter la « vogue » au premier dimanche de mai, le temps étant plus clément. En effet, en janvier, il arrivait que le vin gèle dans les tonneaux. Mais la fête religieuse s'est maintenue le 25 janvier, en même temps que l'on honorait les conscrits. Cette fête, qui devait prémunir les enfants contre la peur, se traduisait par une grande messe célébrée par plusieurs prêtres. On venait y assister de loin, comme à un pèlerinage. Certains venaient demander la délivrance des convulsions. Des marchands de chapelets, de brioches, de bonbons s'installaient devant l'église. A la sortie de la messe le pain béni était distribué gratuitement. Le soir on donnait un grand bal. La statue de St Paul était illuminée.

Après la guerre, les choses ont bien changé. Seuls les habitants de la commune assistaient à la messe, mais les enseignants laissaient une heure aux élèves pour y participer. Il semble que cette coutume ait disparu dans les années 1950.

Ecrits par Raymonde Gondcaille



Chavannes sous les eaux décembre 1981

LA DIGUE DE CHAVANNES

Chaque fois que la digue de protection des crues du hameau de Chavannes a cédé il a fallu déménager les fermes, c'est-à-dire le bétail et tout ce qui est nécessaire à son alimentation.

Pour ce faire, pompiers et habitants se rendaient spontanément chez les inondés afin de les aider dans leur déménagement.

Les personnes concernées se tenaient prêtes et s'étaient auparavant concertées avec d'autres agriculteurs dont les exploitations n'étaient pas inondables et avaient de la place pour loger leur bétail et leur fourrage.

Après avoir perché les meubles sur des tables, moellons ou caillebotis, les habitants se rendaient chez des amis ou dans la famille où la Saône n'arrivait pas.

La crue durait environ huit jours ; avant de réintégrer le domicile il fallait procéder à un nettoyage sérieux des limons qui s'étaient déposés sur toutes les surfaces ; le séchage des lieux était très long.

Pendant toute la durée de la crue les pompiers surveillaient la digue par équipe et aidaient les habitants.

COTE DES CRUES DE LA SAONE LORSQUE LA DIGUE S'EST ROMPUE AU COURS DU SIECLE DERNIER

- **1910 : 6,46** ml
- **1924 : 6,32** ml
- **1945 : 6,42** ml
- **1955 : 6,96** ml
- **1981 : 6,64** ml

* **1983 : 6,65** ml → la digue a résisté grâce au courage et au dévouement des pompiers qui, de jour et de nuit, ont travaillé sans relâche pour colmater les brèches au fur et à mesure qu'elles se formaient.



Rupture digue en 1981



Colmatage « désespéré » en 1983

Raymond DESPLANCHES



CROTTET

**LE VECU DES
CONFLITS MONDIAUX**

HISTOIRE D'UN « POILU » NATIF DE CROTTET

Fils de Louis PAUBEL et de Jeanne Marie GRANGER, Claudius François PAUBEL est né à Crottet le 22 octobre 1896 au hameau des Caillets.

Il est incorporé le 09 avril 1915 au 42^{ème} régiment d'infanterie, puis il passe au 146^{ème} régiment d'infanterie le 18 juillet 1916.

Il est nommé successivement Caporal le 29 avril 1917 puis Sergent le 07 juillet 1918. Maladie contractée en service (bronchite des deux sommets) à Côte du Poivre à BRAS-SUR-MEUSE (Moselle) le 03 mars 1918.

Il est gravement blessé le 24 juillet 1918 à Charmes (Aisne) : « fracture compliquée du tibia gauche par éclat d'obus » qui entraîne l'amputation de la jambe gauche.

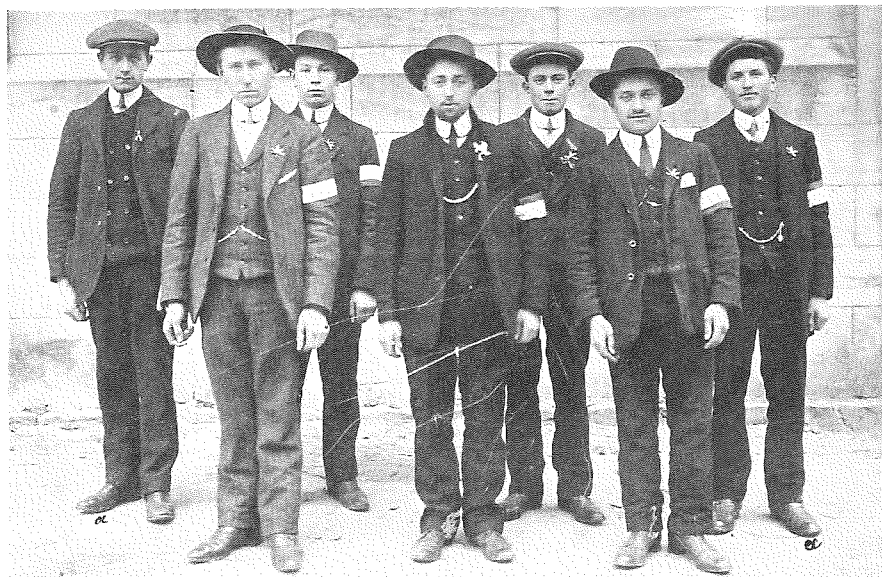
Cité à l'ordre de la Brigade n° 86 du 07 août 1918 : « modèle de bravoure et de sang-froid. A brillamment entraîné ses hommes au cours des dernières opérations ; a été grièvement blessé » - Médaille militaire et Croix de Guerre.

Revenu à la vie civile il se marie à Cruzilles-les-Mépillats le 13 novembre 1920 et aura 3 enfants. Il décède à Cruzilles-les-Mépillats le 16 décembre 1968.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. En effet, fin août 2014, Georges Poncin est contacté par un habitant de REHON (Meurthe-et-Moselle). Il recherche en effet les éventuels descendants de M. PAUBEL afin de pouvoir leur remettre sa plaque-matricule qu'il a découverte 96 ans plus tard dans le jardin de ses beaux-parents à BRAS-SUR-MEUSE (Moselle), village situé en plein cœur des champs de bataille.

Les recherches sont rapidement menées et conduisent à Biziat où vit une fille de Mr PAUBEL, Mme Colette PELISSON.

La plaque-matricule de son père lui a donc été remise le 26 septembre 2014 ainsi que la photo de la classe 1916 de Crottet.



Classe 1916 de Crottet - incorporée en 1915 par manque de soldats au front

Albert CHAMBARD - Claudius PAUBEL - Jean Marie MORIER - François CARJOT - Henri LUC - ? - Léon DESPLANCHES

LA DEFAITE DE 1940

Dans le canton, la défaite a été tristement ressentie comme partout en France, et plus particulièrement par les « poilus de 14-18 ». Certains avaient les larmes aux yeux en voyant les boches dans leur commune.

Un certain mercredi de fin juin 1940, vers 16 heures, une colonne d'environ 6.000 prisonniers français est passée à pied sur la RD 933. En tête de la colonne marchaient de front une dizaine d'officiers allemands accompagnés d'un chien ; certains faisaient claquer fièrement leur cravache sur leurs bottes très bien cirées. Quelques mètres en retrait, arrivaient les officiers français prisonniers puis le gros de la troupe. Des régiments entiers ont été contraints de se rendre après cette triste débâcle. Parmi tous ces prisonniers nombre étaient originaires de régiments d'Afrique, tirailleurs sénégalais, infanterie coloniale, spahis, etc... De chaque côté de la colonne, tous les 15 ou 20 mètres, des soldats allemands en armes cernaient le convoi. Les prisonniers n'avaient RIEN. Certains africains étaient en chemise et pieds nus.

A PONT-DE-VEYLE, les commerçants et les habitants avaient préparé sur des bancs de chaque côté de la rue des boissons et du ravitaillement malgré les faibles moyens de l'époque, mais les prisonniers n'avaient pas le droit de s'arrêter car le service d'encadrement allemand était particulièrement virulent.

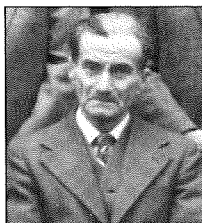
Pendant une halte sur la route de THOISSEY au lieu-dit « les Fromenteaux », un prisonnier originaire de Crottet a réussi à s'évader à travers un champ de céréales et à rejoindre son quartier en passant par St Jean-Sur-Veyle.

Pour une raison inconnue un soldat d'origine africaine a été fusillé lors de cette même halte. C'était extrêmement triste.

CONVENTION D'ARMISTICE FRANCO-ALLEMANDE DU 22 JUIN 1940

Cette convention signée par le général KEITEL mandate par le Fuhrer, le général HUNTZIGER, Léon NOEL, ambassadeur de France, le vice-amiral LELUC, le général PARISOT, le général BERGERET, plénipotentiaires français, mettait fin aux hostilités entre la France et l'Allemagne. Les modalités d'application de cette convention sont d'ordre général, les conditions de détail seront confiées à une *Commission d'Armistice allemande agissant sous les ordres du Haut Commandement Allemand* (art. 22).

Par des dispositions annexes, la France était astreinte à verser journalièrement à l'Allemagne, la somme de 400 millions de francs au titre des *dépenses d'occupation*. Les marchandises que les Allemands achetaient en France, étaient payées avec un mark qu'une ordonnance du 19 mai 1940, surevaluait de 40%. Pour permettre au gouvernement français d'assumer ces charges, il fallut bloquer les salaires et ralentir la consommation pour celle-ci, l'instauration du *contingentement* permit d'évaluer la quantité maximale des produits à mettre sur le marché (voir les documents sur la vie quotidienne).



Récit du sergent Marius GADIOLLET

Fait prisonnier le 12 juin 1940 à CERNAY LES REIMS

L'acheminement à pied vers l'Allemagne s'est fait par de longues étapes, le ventre vide, sans boire, sans pouvoir s'approcher des bornes-fontaines étant violemment repoussés par les crosses des fusils allemands.

Les sentinelles nous disaient « guerre finie, rentrer à la maison » ; nous étions sceptiques : il ne faut pas croire ce que l'on voudrait croire. Cinq années c'est long, loin des siens, derrière les barbelés. La vie au kommando de travail (le camp central administratif était le XI.B) d'où dépendaient tous les camps de P.G. de travail, pour les uns c'était dans les fermes, dans les usines, sur les voies ferrées, les mines, pour d'autres dans les villes pour déblayer les démolitions résultant des bombardements alliés.

L'usine où je travaillais était une scierie, caisserie, contreplaqué, tabourets. En 1944 des études avaient été lancées pour fabriquer des ailes d'avion. Pour tromper les alliés, la direction de l'usine avait fait construire des avions entièrement en bois qu'elle avait disposés de façon à faire croire vu du ciel à un camp d'aviation, mais les alliés n'étaient pas dupes et ils ont bombardé avec des bombes en bois.

Nous logions dans une grande baraque en bois, chauffée l'hiver à l'aide d'un seul poêle à bois ; des lits superposés à deux étages, deux couvertures, une paille (et des punaises...). Après la journée de travail on lavait notre linge afin de se tenir propres. Les joueurs de carte allaient bon train. Le dimanche, mais pas régulièrement, on pouvait sortir dans le village. Entre autres distractions il y avait le tour de chant ; on y entendait de belles voix.

Le courrier et les colis étaient toujours les bienvenus mais irréguliers. On apprenait un peu les nouvelles par les ouvriers allemands qui se méfiaient les uns des autres. Une fois par mois il y avait un journal pétainiste, Laval et autres (ce journal avait plusieurs usages). Nous avons eu un gardien sous-officier qui nous laissait écouter Radio Londres à son poste tandis qu'il surveillait les abords. Pour Noël et Pâques l'usine fermait ses portes mais les prisonniers de guerre restaient occupés à l'usine qui tournait au ralenti.

Lors des cinq Noël passés, en supplément de nourriture, on avait un petit pain blanc brioché et une petite boulette de viande. Le moral avait des hauts et des bas, suivant l'attitude des gardiens et des contremaîtres, mais la bonne humeur reprenait toujours le dessus.

Dix heures de travail par jour : réveil à 5 heures, café, on recevait du pain que l'on partageait équitablement. La ration était une tranche de quatre centimètres environ qui allait du soir au lendemain soir avec un cube de margarine ou une petite portion de fromage ; soupe à midi (pommes de terre, rutabagas, carottes, choux) plus ou moins épaisse mais on se débrouillait ; on échangeait avec les allemands du tabac contre du pain (on piquait parfois des pommes de terre).

Il fallait bien rire un peu... Certains disaient : « mais de quoi vous vous plaignez, vous avez du travail, vous gagnez peu, vous n'avez pas à dépenser, vous êtes logés, chauffés, soignés si vous n'êtes pas malades, vous ne payez pas d'impôts... ».

CROTTET a eu 12 prisonniers :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| - Paul POUILLAT | - Marius RION |
| - François ROZIER | - André MANIGAND |
| - Jean Marie GREGOIRE | - Alphonse PELLETIER |
| - Jean RULLIERE | - Joseph ROBIN |
| - Claude CATHERIN | - Marius GADIOLLET |
| - André FERRAND | - Raymond ANTOINET |

Témoignage recueilli par Raymond DESPLANCHES



Photo prise devant la croix de Chavannes

LA LIBERATION DE CROTTET LE 4 SEPTEMBRE 1944

Ce lundi 4 septembre 1944 a été une journée inoubliable pour les habitants de notre commune et de la région après quatre années d'occupation par les troupes allemandes ; ce fut l'arrivée des troupes françaises et alliées par la route de Grièges à Chavannes, poursuivant l'armée allemande qui se repliait en désordre.

Pendant les jours sombres de la guerre 1939-1945 et l'occupation, notre commune eut à déplorer la mort de plusieurs des siens : Maurice CATHERIN, Alexis RIDET, René FALLAVIER, Jean MARTIN, Jean WISSEBACH.

Le 19 août 1944, Armand VEILLE - Maire de la Commune - révoqué par le gouvernement de Vichy était lâchement assassiné par les Allemands à St CLEMENT LES MACON ; ce mois d'août 1944 a été particulièrement mouvementé et dramatique. Le 23, après un accrochage à la Côte avec les miliciens et les Allemands, le gendarme et résistant TORTET était atteint mortellement.

Ce même jour, René DURAND (16 ans ½) qui habitait Les Caillets était embarqué en représailles par les miliciens en direction de MACON pour y être torturé et subir les sévices les plus durs. A proximité du sinistre immeuble de la milice se trouvaient des patriotes ; ils ont entendu des appels et des cris de douleur et leur intervention lui a permis de s'évader. La deuxième semaine d'août 1944 des colonnes d'Allemands commençaient à remonter vers le nord, mais l'aviation anglaise mitraillait sans cesse ces convois ; de plus les maquisards qui ont joué un rôle important dans la résistance française harcelaient et déstabilisaient cette armée en déroute.

Le vendredi 1er septembre, un nombre impressionnant de régiments ennemis, à pied, à vélo, à cheval, camions et voitures ont traversé notre village, stationnant dans les maisons et les fermes, n'hésitant pas à s'emparer des chevaux, voitures, vélos et victuailles chez les habitants de la commune.

Le samedi et le dimanche, des débris de régiments allemands ont continué à remonter vers le nord alors que l'arrière-garde faisait sauter tous les ponts afin de freiner l'arrivée des libérateurs.

Le lundi 4 septembre au matin - vers 6 h 30 - les habitants du hameau de Chavannes, très inquiets, percevaient un bruit sourd de ronflement de moteurs ; tout le monde était anxieux en regardant discrètement derrière les fenêtres, pensant que des colonnes d'Allemands

arrivaient encore. Mais quelle ne fut pas la surprise de constater que le premier véhicule était une JEEP qui transportait des officiers français et américains et sur laquelle flottait le drapeau français !

Une partie de l'armée du débarquement de Provence est passée ici.

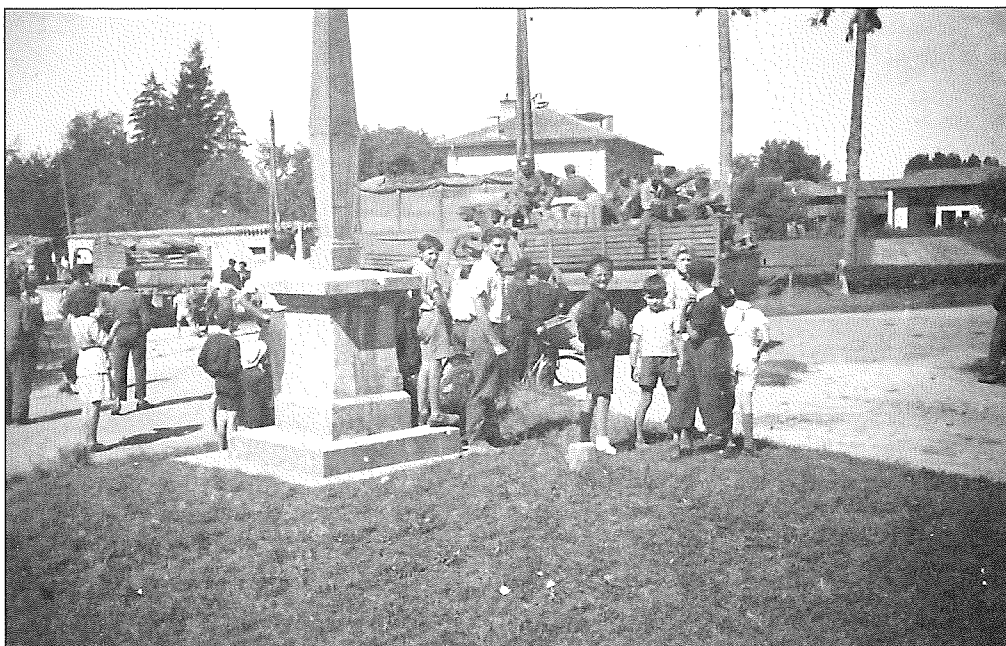
Notre joie était immense ; bien que n'ayant pas de téléphones ou transistors à ce moment, la nouvelle s'est répandue très vite. Bien sûr, nous étions heureux et contents d'être libres cependant la guerre n'était pas finie. Le 12 septembre l'armée de Provence et la 2^{ème} division blindée du général LECLERC faisaient jonction à NOD-SUR-SEINE en Côte d'Or.

La vie se réorganisait lentement mais les familles qui avaient un ou plusieurs prisonniers n'avaient plus de nouvelles. En effet, nos prisonniers ou déportés ont dû attendre encore 9 à 10 mois avant de regagner la France.

« Nous étions enfin libres et sans les contraintes de l'occupation et du régime de Vichy ».

Raymond DESPLANCHES

Avant l'arrivée à Chavannes, la colonne à GRIEGES (Croix Blanche)



EVENEMENTS D'AOUT 1944

Un épisode peu connu et assez énigmatique de la dernière guerre dont je suis le dernier témoin vivant (j'avais alors 14 ans). Ces événements se sont produits au mois d'août 1944 (et non pas le 09 juin comme il a été dit par erreur), peu après le débarquement des Alliés dans le sud de la France au moment où les troupes allemandes commençaient à refluer vers le nord.

Depuis le hameau d'Arciat où mes parents habitaient nous avons vu arriver en début d'après-midi un petit groupe (une dizaine) de tirailleurs sénégalais en uniformes et armés de fusils plus un fusil mitrailleur ; ces soldats arrivaient depuis le nord le long de la Saône en se faufilant derrière les buissons. Puis ils ont franchi le pont d'Arciat en file indienne et ont traversé la prairie de Crêches-sur Saône en diagonale pour aller attaquer la dernière maison à l'entrée nord de Crêches où séjournèrent des Allemands.

Après une intense fusillade qui a duré assez longtemps, les soldats se sont repliés, repassé le pont d'Arciat et repris le chemin inverse.

Quelques jours plus tard le même scénario s'est reproduit mais cette fois il y a eu un blessé dans le groupe car au retour il était soutenu par deux camarades.

Qui étaient ces soldats, d'où venaient-ils, qui leur avait donné cet objectif ?

Le mystère est resté complet. A l'époque un résistant m'avait dit que ces tirailleurs étaient basés dans les bois à CROTTET, mais personne n'en a gardé le souvenir.

*Roland PROLONGE - CORMORANCHE/SAONE
Témoin*

ARMISTICE DU 8 MAI 1945



La « vogue » de CROTTET a lieu depuis très longtemps le premier dimanche de mai. Pendant les quatre ans d'Occupation par les troupes nazies, cette fête a été supprimée. Nous étions libérés depuis septembre 1944.

Le dimanche 6 mai 1945, jour de la « vogue », une kermesse avait été organisée par le Comité d'Entraide de l'époque au bénéfice des prisonniers de guerre ; ce même jour nous apprenions que l'armistice devait être signé le 8 mai.

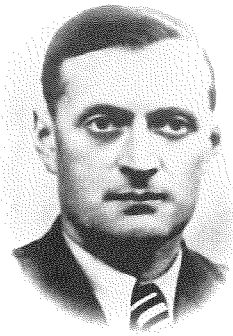
Les organisateurs ont donc décidé de prolonger les festivités jusqu'au mardi 8. Tout le monde était très heureux.

L'après-midi du 8 mai les habitants de la commune se sont rassemblés au bourg du village ; des discours ont été prononcés. Un instant de recueillement a été observé en mémoire de ceux qui ne sont jamais revenus, pour les prisonniers, les blessés et tous ceux qui ont été contraints de subir ce conflit mondial.

La Marseillaise a été chantée par la foule présente. Un parquet avait été monté à même le sol dans le pré de Tony BROYER où est actuellement installée la stèle du 19 mars 1962 ; un drapeau tricolore avait été hissé à la cime du sorbier encore présent aujourd'hui. C'était le premier bal d'après-guerre ; les danseurs valsaient au son d'un pick up.

Malgré les restrictions du moment, de nombreuses personnes avaient copieusement arrosé l'évènement...

Raymond DESPLANCHES



Commémoration du 60^{ème} anniversaire de la mort d'Armand VEILLE assassiné par les nazis le 19 août 1944 à St Clément lès Macon

« Natif de CROTTET et témoin des évènements tragiques du mois d'août 1944 (j'avais alors 16 ans ½) je suis aujourd'hui mandaté par M. le Maire de Crottet, par Mme la Présidente de l'Association Histoire et Patrimoine et par mes collègues d'Histoire et Collection de Crottet pour rendre hommage à Armand VEILLE.

Il fut pendant un certain temps le plus jeune Maire de France, Maire de Crottet de 1935 à 1941, révoqué par le gouvernement de Vichy en mai 1941 ; il fut assassiné par les nazis le 19 août 1944 à St Clément lès Macon. On était en période de battage des moissons qui rassemblait un nombre de personnes assez important, ce qui a permis de colporter rapidement à toute la population la triste nouvelle.

Nous ne pouvons pas concevoir que nous ne reverrions plus celui qui, par sa haute taille et plus encore par son intelligence et sa bonté, nous dominait. Il mourrait à 35 ans à l'âge où on a fondé un foyer, où des enfants tout petits viennent le soir après le labeur quotidien s'asseoir sur vos genoux ; et cet homme de bien a été trahi.

Des français le signalaient à l'ennemi de leur pays, le vendaient tel Judas, peut-être pour quelques deniers ou plus probablement pour satisfaire leurs rancunes personnelles – Pourquoi ? Parce que cet homme était un républicain et un patriote ; Armand VEILLE n'était-il pas par excellence un homme juste et bon ?

Son martyr commençait dès 1941. Traduit en justice sans y être entendu, il est révoqué de sa fonction de Maire avant toute condamnation. Il en souffrit comme tout homme de cœur quand une injustice se commet à son égard ou à celui d'autrui. Cette révocation, honte du régime naissant, faite dans des conditions scandaleuses, au mépris de toute justice, n'aurait-elle pas dû ouvrir les yeux à tous ?

Les années passèrent, la débâcle allemande approchait comme approchait la fin de ce régime instauré et soutenu par l'envahisseur. Armand VEILLE n'était-il pas un résistant – et quel résistant ! – un résistant volontaire qui, même à l'insu de ses parents, accomplissait les missions les plus périlleuses. Il tombait à la veille de la libération de sa patrie et de la République pour lesquelles il avait œuvré si longtemps et si souvent.

J'ai assisté à ses funérailles ; une foule immense plongée dans la tristesse était là. Une atmosphère pesante et angoissée régnait : la crainte que l'occupant ne vienne troubler cet hommage semi-clandestin était palpable. Le silence qui enveloppait le petit cimetière était impressionnant. Une compagnie de maquisards en uniforme de chasseurs alpins et en armes rendait les honneurs militaires. Les institutrices et instituteurs avaient rassemblé les enfants des écoles, qui présentaient des corbeilles de pétales de fleurs que la foule prenait délicatement et déposait avec respect sur le cercueil en signe de reconnaissance et d'adieu.

Et moi qui vous parle aujourd'hui, moi qui vous parle avec mon cœur, je suis un de ceux qui ont creusé sa tombe ».

Raymond DESPLANCHES



4 septembre 2004



13 septembre 2014

Commémoration des 60^{ème} et 70^{ème} anniversaires De l'arrivée des troupes alliées à CROTTET

« Nous voici réunis pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'arrivée des troupes françaises et alliées dans notre village.

En juin 1940 la France a connu la défaite la plus terrible de son histoire. Le 18 juin 1940 l'appel du Général DE GAULLE annonçait aux Français dans son message « la France a perdu une bataille mais n'a pas perdu la guerre ».

Il faut reconnaître qu'à ce moment-là peu de personnes connaissaient ce Général ; nous ne savions absolument pas du tout ce que l'avenir nous réservait.

Pendant les 4 années qui ont suivi nous avons subi l'occupation des troupes nazies et un gouvernement qui collaborait avec l'occupant.

Fin juin 1940 nous avons vu passer à pied sur la RD 933 une colonne de 6.000 prisonniers français encadrés par des soldats allemands qui n'auraient pas hésité à faire feu si l'un d'entre eux était sorti de la colonne.

A partir de 1941 les résistants entraient dans la clandestinité ; au cours de ces 4 années d'occupation nous avons été soumis à de nombreuses contraintes : couvre-feu, appelés au STO, réquisitions de victuailles (pommes de terre, paille, foin, bovins, porcs, etc...). Les restrictions : cartes d'alimentation, de vêtements, de chaussures, de charbon, de pétrole, pas de pneus pour les vélos...).

Nous étions constamment dans l'angoisse ; il y avait la méfiance de tous, il fallait mesurer ses paroles, la peur comme l'on disait d'être vendu à la milice ou aux Allemands, la peur d'être déporté dans un camp de concentration.

L'année 1943 nous apportait une lueur d'espoir ; la radio clandestine de Londres nous donnait des informations pour rejoindre le Général DE GAULLE, nous renseignait sur la retraite de la Wermarcht en Russie.

1944 : de nombreux accrochages avec les maquis qui étaient souvent suivis par de douloureuses représailles. Le 6 juin le débarquement de Normandie nous rassurait mais nous n'avions que de maigres informations. Lorsque nous avons appris le débarquement de Provence, on disait « il paraît qu'il y a eu un débarquement dans le midi ».

Le lundi 4 septembre 1944 a été une journée inoubliable pour les habitants de notre commune et de la région après quatre années d'occupation par les troupes allemandes ; ce fut l'arrivée des troupes françaises et alliées par la route de Grièges à Chavannes, poursuivant l'armée allemande qui se repliait en désordre.

Pendant les jours sombres de la guerre 1939-1945 et l'occupation, notre commune eut à déplorer la mort de plusieurs des siens : Maurice CATHERIN, Alexis RIDET, René FALLAVIER, Jean MARTIN, Jean WISSEBACH.

Le 19 août 1944, Armand VEILLE - Maire de la commune - révoqué par le gouvernement de Vichy était lâchement assassiné par les Allemands à St Clément-les-Mâcon ; le mois d'août 1944 a été particulièrement dramatique. Le 23, après un accrochage à la Côte avec les miliciens et les Allemands, le gendarme et résistant TORTET était atteint mortellement. Ce même jour, René DURAND (16 ans ½) qui

habitait aux Caillets était embarqué en représailles par les miliciens à MACON pour y être torturé et subir les sévices les plus durs. A proximité du sinistre immeuble de la milice se trouvaient des patriotes ; ils ont entendu des appels et des cris de douleur et leur intervention lui a permis de s'évader.

Joanny ROZIER, grand blessé à la suite d'un mitraillage aérien qui lui a valu une hospitalisation de 18 mois.

La dernière semaine d'août 1944 des colonnes d'Allemands commençaient à remonter vers le nord, mais l'aviation anglaise mitraillait sans cesse ces convois ; de plus les maquisards, comme la grande majorité des Français qui ont toujours dit NON à l'oppression, ont joué un rôle important dans la résistance française harcelaient et déstabilisaient cette armée en déroute.

Le vendredi 1er septembre, un nombre impressionnant de régiments ennemis, à pied, à vélo, à cheval, camions et voitures ont traversé notre village, stationnant dans les maisons et les fermes, n'hésitant pas à s'emparer des chevaux, voitures, vélos et victuailles chez les habitants de la commune.

Le samedi et le dimanche, des débris de régiments allemands ont continué à remonter vers le nord alors que l'arrière-garde faisait sauter tous les ponts afin de freiner l'arrivée des libérateurs.

Le lundi 4 septembre au matin - vers 6 h 30 - les habitants du hameau de Chavannes, très inquiets, percevaient un bruit sourd de ronflement de moteurs ; tout le monde était anxieux en regardant discrètement derrière les fenêtres, pensant que des colonnes d'Allemands arrivaient encore. Mais quelle ne fut pas la surprise de constater que le premier véhicule était une JEEP qui transportait des officiers français et américains et sur laquelle flottait le drapeau français !

Une partie de l'armée du débarquement de Provence commandée par le Général DE LATTRE DE TASSIGNY qui était composée de régiments d'Afrique Français et Africains et de fusiliers marins est remontée rive droite de la Saône ; c'était la première D.F.L. Les colonnes qui sont passées chez nous étaient principalement des divisions américaines, la force DELTA commandée par les Généraux DALCOLLIST et GUEULT, la force ALPHA commandée par les Généraux O'DANIEL, PORTEL et TRUSCHOTT. Ces armées, avant de débarquer en France avaient déjà combattu en Afrique contre Rommel et en Italie.

Ce jour 4 septembre, à l'arrivée des Libérateurs nous avons éprouvé un soulagement indescriptible, immense, nous étions libres, libérés du joug nazi, une très grande émotion nous rassemblait, le soulagement de ne plus être sous l'oppression des troupes d'occupation, la fin du régime de Vichy. Bien que n'ayant pas de téléphones ou transistors à ce moment, la nouvelle s'est répandue très vite.

Bien sûr, nous étions heureux et contents d'être libres ; cependant la guerre n'était pas finie. Le 12 septembre l'armée de Provence de la 2^{ème} division blindée du Général Leclerc du débarquement de Normandie faisait jonction à NOD SUR SEINE en Côte-d'Or. Le Capitaine GUERARD de la 1^{ère} division Française Libre et le Capitaine GODET du 12^{ème} régiment de Cuirassiers de la 2^{ème} D.B. se serraient la main au pied d'un orme centenaire ; la jonction était officiellement réalisée.

La vie lentement se réorganisait, les familles qui avaient un ou plusieurs prisonniers n'avaient plus de leurs nouvelles. Nos prisonniers ou déportés ont dû attendre encore 9 à 10 mois avant de regagner la France. « Nous étions enfin libres ».

Ce conflit mondial a mobilisé des millions d'hommes, des Français mais aussi des jeunes venus de tous les continents de la planète et plus particulièrement des Amériques ; ces hommes de toutes races, couleurs, philosophies ou religions ont tous combattu sous le drapeau français.

Nombre sont tombés au Champ d'Honneur sans revoir leur terre natale lointaine. Songez à la détresse de ces familles, de ces parents, de ces mamans dont le fils ou le mari est venu mourir pour la France, pour la République, pour la Démocratie, pour NOTRE LIBERTE.

Raymond DESPLANCHES